

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 10 juin 2016

6^{ème} **Commission**
N° CP-2016-6-6-4

Service instructeur

DEVI - Service rivières et barrages

Service consulté

Service du contrôle de gestion et du pilotage des politiques publiques

**PROGRAMME DE TRAVAUX DES LACS ET BARRAGES DEPARTEMENTAUX
BARRAGE DE LA LAUCH ET CANAL DU RHONE AU RHIN DECLASSE ET SIG
REGIE DE PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE DU HAUT RHIN 2016
BUDGET ANNEXE C173 C114 C614**

Résumé : Il vous est proposé d'approuver le programme des dépenses prévisionnelles pour les actions de maintien en bon état des retenues, barrages et ouvrages hydrauliques départementaux.

Sur le budget principal, les dépenses s'élèvent à 350 000 € en investissement et à 105 900 € en fonctionnement. Pour le budget de la régie de production d'énergie électrique du Haut-Rhin, un investissement de 100 000 € permettra de réaliser une turbine sur la sortie AEP du barrage de Kruth-Wildenstein. Par ailleurs, il est également proposé d'approuver et d'autoriser la signature de deux conventions avec Météo France, au titre des sites de KRUTH et SEWEN.

Lors de la séance budgétaire du 18 mars 2016, l'Assemblée a donné délégation à la Commission Permanente pour l'affectation des opérations du programme relatif aux lacs et barrages départementaux.

1. Fonctionnement - Entretien courant (C614)

Le montant prévisionnel des dépenses 2016 liées aux actions d'entretien courant et de surveillance des barrages départementaux et du Canal du Rhône au Rhin déclassé s'élève globalement à 105 900 €.

Ces dépenses sont liées en particulier aux contrats de service pluriannuels en cours pour les barrages et les domaines d'intervention suivants, pour un montant estimé à 49 800 € :

- entretien des installations électriques, électromécaniques, de supervision et de téléalarme,
- contrôle et entretien des vannages et des ouvrages annexes de levage et de commande,
- campagnes semestrielles ou annuelles d'auscultation topométrique des ouvrages,
- exploitation et analyse des mesures d'auscultation par un bureau d'études spécialisé,
- entretien des abords et espaces verts.

Le coût de l'entretien courant du Canal du Rhône au Rhin déclassé est évalué pour sa part à 26 900 €.

Par ailleurs, les frais d'entretien des voies et réseaux et de petit entretien courant des 10 barrages et des ouvrages hydrauliques départementaux sont estimés à 20 800 €, comprenant notamment le déneigement, la collecte et le traitement des déchets, les petites réparations et réfections, diverses prestations ou acquisitions, les locations d'outils ou d'engins et des frais d'insertion, nécessaires en cours d'année pour l'ensemble des sites.

8 400 € sont réservés aux études hydrologiques dans le cadre du développement et de la fiabilisation des outils de prévision des crues en place à la DEVI.

Le Département héberge sur les sites de KRUTH (secteur aval du barrage/camping) et de SEWEN (Alfeld) deux parcs à instruments météorologiques dont les historiques des données sont d'un grand intérêt, tant pour Météo France que pour nos besoins en matière de gestion hydraulique des ouvrages départementaux, notamment en périodes de crues. La mise à disposition des terrains du Département à Météo France fait l'objet de deux conventions (figurant en annexes) fixant les conditions d'aménagement du terrain, de l'accessibilité, de la durée de mise à disposition et du loyer. Ce dernier est fixé à 200 €/an pour chaque site. Ce montant modique s'explique par le fait que le Département bénéficie en retour d'une mise à disposition gratuite par Météo-France des données mesurées sur chaque station. Les 400 € sont imputés en recette au programme C614.

Je vous propose de m'autoriser à signer ces deux conventions pour une durée initiale de trois ans, renouvelable tacitement deux fois pour une période équivalente.

2. Investissement (C114)

Dans un contexte financier contraint, la vidange décennale au barrage de Kruth-Wildenstein doit être reportée à 2017. Par ailleurs, la reprise du barrage de la Lauch dépend à ce jour de la participation de l'Etat alors qu'une solution technique pour sa réhabilitation est sur le point d'être arrêtée.

2.1. Maintenance semi-lourde des barrages

210 000 € d'autorisation de programme (AP) et de crédits de paiement (CP) sont à affecter aux travaux semi-lourds de maintien en bon état de conservation des barrages.

Il vous est proposé :

- de confier à un bureau spécialisé les études et la maîtrise d'oeuvre en vue de l'amélioration de l'écoulement de restitution dans la galerie du barrage de Kruth-Wildenstein, pour un montant de 15 000 € ;
- d'affecter 41 000 € à des travaux de construction d'un abri sur les commandes motorisées des vannes au barrage d'Alfeld pour prévenir les actes de vandalisme sur ce site très fréquenté ;
- d'approuver les travaux d'amélioration du déversoir de crues au Petit Neuweiher, pour un montant estimé à 74 000 € ;
- de réserver 70 000 € pour les travaux de sécurisation par la mise aux normes des garde-corps, à répartir sur les barrages de l'Altenweiher, du Schiessrothried et du Forlet ;
- de prévoir 10 000 € pour couvrir les frais d'insertion des annonces de marchés publics.

2.2. Mise à disposition des données

Dans le cadre de la valorisation des données produites par le Département, et afin de répondre aux besoins des agents et de nos partenaires, il est proposé de migrer progressivement vers un nouveau logiciel de mise à disposition des données libres de droits, pour un montant estimé à 40 000 €, qui devra nous permettre de faire des économies en fonctionnement à partir de fin 2017.

2.3. Canal du Rhône au Rhin déclassé

Dans le cadre de la gestion du Canal du Rhône au Rhin déclassé, propriété du Département, quatre opérations sont envisagées par le Comité de Gestion en 2016 pour un montant total de 100 000 € TTC :

Opérations	Montant prévisionnel
Fourniture et pose d'un garde-corps bois sur l'écluse 43	16 000 € TTC
Restructuration des lisières entre le canal et les chemins AF à WECKOLSHEIM	6 000 € TTC
Création d'une couche de roulement sur le chemin de halage entre l'écluse 44 et la RD 55	70 000 € TTC
Gestion des accès au chemin de halage entre MUNCHHOUSE et BALDERSHEIM	8 000 € TTC
TOTAL	100 000 € TTC

Budget annexe : C173 Potentiels hydroélectriques

A la suite de l'étude sur le potentiel hydroélectrique des barrages de Kruth-Wildenstein et de la Lauch, il vous est proposé la réalisation d'un projet de microcentrale à installer sur la conduite de « prise AEP » du barrage de Kruth, pour un montant prévisionnel de 100 000 €. Ces dépenses seront financées sur le budget annexe de la régie de production d'énergie électrique du Haut-Rhin, créée le 4 décembre 2014, dont le budget 2016 a été approuvé par l'Assemblée départementale le 18 mars 2016 (rapport n° CG-2016-2-6-2).

Il est proposé de valider les nouvelles opérations figurant ci-dessus et de donner un avis favorable pour lancer la consultation des entreprises et les procédures de marchés nécessaires à leur réalisation.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux sera assurée par le service Rivières et Barrages.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver l'exécution en 2016 du programme des opérations pour les barrages et le Canal du Rhône au Rhin déclassé, comprenant :

- En fonctionnement :

- 105 900 € de travaux, d'études et de prestations d'entretien, de maintenance courante et de surveillance dont les montants seront imputés respectivement en fonction de leur destination : chapitre 011, fonction 61, natures : 61558, 617,

6156, 61521, 615232, 6231, 611, 6135 et 6188 du programme C614 et en recette chapitre 75 fonction 61 nature 752 code 2006.

- En investissement :
Globalement 350 000 € en Autorisation de Programme (AP) et en Crédits de Paiements (CP) ainsi que 100 000 € pour le Budget Annexe.
- L'affectation en AP et en CP d'une enveloppe de 350 000 € pour les sept opérations suivantes :
 - 15 000 € pour les études et la maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration du barrage de Kruth-Wildenstein, prélevés sur le programme C114, au Chapitre 20, Fonction 61, Nature 2031(47718) ;
 - 41 000 € sont à affecter aux travaux de sécurisation des commandes motorisées au barrage d'Alfeld, prélevés sur le programme C114, au Chapitre 21, Fonction 61, Nature 2153 (47716) ;
 - 74 000 € pour les travaux d'amélioration du déversoir de crues du barrage du Petit Neuweiher, prélevés sur le programme C114, au Chapitre 21, Fonction 61, Nature 2153 (47716) ;
 - 70 000 € pour les travaux de sécurisation répartis sur les barrages de l'Altenweiher, du Schiessrothried et du Forlet, prélevés sur le programme C114, au Chapitre 21, Fonction 61, Nature 2153 (47716) ;
 - 10 000 € pour couvrir les frais d'insertion, prélevés sur le programme C114, au Chapitre 20, Fonction 61, Nature 2033 ;
 - 100 000 € seront imputés sur le programme C114, au Chapitre 21, Fonction 61, Nature 2153 pour les travaux de sécurisation des écluses et de remise à niveau des chemins de halage du Canal du Rhône au Rhin Déclassé, tels que présentés au rapport (47717);
 - 40 000 € pour la mise en œuvre d'un logiciel de mise à disposition des données du Département vers nos partenaires, Programme C114 chapitre 20 fonction 61 Nature 2051 (47745) virement demandé en DM1 2016 ;
- Budget Annexe : 100 000 € sont à prévoir pour le projet hydroélectrique au barrage de Kruth-Wildenstein, financés par la Régie de production d'énergie électrique du Haut-Rhin créée le 4 décembre 2014, au Programme C173 Budget Annexe ;

- de m'autoriser à poursuivre les négociations relatives au projet de consolidation du barrage de la Lauch, tant au niveau des discussions financières avec l'Etat que sur des études à finaliser éventuellement, ainsi qu'à solliciter toute subvention pour ce projet ;
- de m'autoriser à engager les études et les travaux nécessaires pour les actions de maintien en bon état des barrages départementaux, du Canal du Rhône au Rhin déclassé, ainsi que pour les projets hydroélectriques ;

- d'approuver et de m'autoriser à signer les conventions avec Météo-France pour l'hébergement sur nos sites de KRUTH et de SEWEN des parcs à instruments météorologiques, telles que présentées en annexes au rapport, la recette de 400 € étant imputée au Programme C614 chapitre 75 fonction 61 nature 752 code programme 2006.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written in a cursive style.

Eric STRAUMANN